

Nous contacter

Tél : 06.51.76.76.27.

E-mail : cips.formation@orange.fr

Site internet : www.cipsformation.com



CIPS Formation

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU S.S.T.



OBJECTIFS

Valider ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.



PUBLIC CONCERNE

Etre titulaire du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail



PROGRAMME

RÔLE DU SST

RAPPELS THÉORIQUES

MISES EN SITUATION D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

RÉVISION DES GESTES DE 1^{ER} SECOURS

ACTUALISATION DE LA FORMATION

- Protéger
- Examiner
- Faire Alerter/Alerter
- Secourir
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas



ORGANISATION

Durée du stage : 1 jour (7 heures)

Participants : de 4 à 10 stagiaires

Méthodes pédagogiques :

Expositive, démonstrative, retour d'expérience, mises en situation

Matériel pédagogique : mannequin RCP (adulte, enfant, nourrisson) Défibrillateur, maquillage

Intervenant : Formateur SST habilité par l'INRS

Moyens d'évaluation : Fiche de certification SST, cas concrets

Validation : Délivrance d'un nouveau certificat SST



REGLEMENTATION

Article R.4224-15/ Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence [...]



FREQUENCE

Le Maintien et l'Actualisation des Compétences SST doivent être effectués tous les 24 mois.



DOCUMENTATION

Un livret du Sauveteur Secouriste du Travail est remis à chaque stagiaire